



# Les tas de bénéfices de l'état d'urgence

L'ÉTAT d'urgence n'est pas un drame pour tout le monde. C'est même une aubaine pour quelques-uns. Comme pour cette banquière de LCL, qui a trouvé l'argument massue pour vendre ses produits financiers. Au début du mois de novembre, quand elle interrogeait ses clients pour savoir s'ils avaient songé à souscrire une assurance accidents de la vie, elle obtenait des réponses dilatoires. Quelques jours après le 13 novembre, elle a adapté son discours : « Vous n'avez pas été touché par ces drames, j'espère ? Et, au fait, avec tout ça, avez-vous réfléchi à notre assurance accidents de la vie ? »

Les banques ne sont pas mécontentes non plus de la mort programmée des cartes bancaires prépayées, qui leur faisaient de la concurrence. N'importe qui, « sans justificatif », « sans compte bancaire », peut en effet acheter une carte bancaire prépayée, la recharger jusqu'à 2 500 euros avec des coupons réglés en espèces et s'en servir pour faire ses achats sans laisser de traces.

## Tracfin exaucé

Tracfin aussi voulait leur peau. L'organisme a obtenu de son ministre de tutelle, Michel Sapin, qu'il demande, le 8 décembre, à ses collègues européens une nouvelle réglementation qui imposera la fin de

l'anonymat et obligera, au moins, à alerter Tracfin...

L'organisme va aussi y gagner des troupes : « Nous avons noté, s'inquiète le sénateur Jean-Pierre Sueur, auteur d'un rapport sur le financement de Daech, que Tracfin compte 100 personnes pour surveiller l'ensemble de la délinquance financière, dont 13 pour le terrorisme. Il faut, au moins, doubler les effectifs ! » Tracfin ne s'en plaindra pas.

La crainte des attentats n'est pas bonne pour les affaires, mais ça n'empêche pas certains d'en faire. Les sociétés de sécurité, par exemple, se frottent les mains et n'arrivent pas à répondre à la demande. Le petit commerce, lui, profite de la désaffection pour les grandes surfaces. Les taxis et les VTC surfent sur l'inquiétude qu'engendrent les transports en commun. Tous ceux-là ne pleurent pas, à la différence des salles de spectacle, qui réclament déjà un plan de soutien de 50 millions d'euros.

## Les affranchis du pacte de stabilité

Dans les entreprises, certains patrons ne laissent pas passer l'occasion. L'heure est à la réclamation de nouvelles adaptations du Code du travail. Et pourquoi pas un droit à licencier tout fiché S, c'est-à-dire tout individu à surveiller pour risque d'« atteinte à la sûreté de

l'Etat » ? Le patron de la SNCF, Guillaume Pepy, a expliqué, sur BFM, qu'il avait été informé par les autorités que certains de ses salariés étaient fichés S. Qu'a-t-il fait ? Il les a mutés « pour éviter qu'il soient affectés à des postes sensibles, comme à l'aiguillage, à la conduite d'un train ou à la sûreté armée ». Ce sont leurs collègues qui doivent être rassurés, désormais.

Le gouvernement lui-même a su tirer parti des attentats. « Le pacte de sécurité prime sur le pacte de stabilité », a affirmé Hollande, le 16 novembre, devant le Congrès. Et le Président de prendre ses aises avec les contraintes européennes. Qui oserait dire qu'il préfère les mesquineries comptables de Bruxelles à la sauvegarde des vies humaines ?

L'excuse française est si bonne qu'elle s'exporte. Elle a donné des idées à l'Italien Renzi, qui va débloquer 2 milliards d'euros pour répondre aux risques accrus d'attentats. « Le pacte d'humanité est plus important que le pacte de stabilité », a-t-il affirmé, le 24 novembre, en paraphrasant Hollande et en réclamant à Bruxelles l'autorisation de laisser dérapier le déficit italien de 0,2 %...

La solidarité transalpine, quelle aubaine !

Jérôme Canard